

Le 03 juin 2026



Le syndicalisme engagé
au Quotidien



Le cri du désespoir... ou plutôt : « Honte à eux ? »

Vous savez **pourquoi le SNUP a quitté rapidement l'intersyndicale** alors qu'il exprime la même revendication salariale auprès de la Direction ?

Pour **bien nous comprendre**, il convient de se poser cinq minutes et de bien analyser la situation.

La première organisation syndicale représentative connaît des problèmes internes sans aucun précédent dans la Maison. Relisez leurs communications de début d'année et la réponse de la Direction (là aussi c'est un fait sans précédent) ... Dans cette affaire, l'équipe dirigeante de cette organisation syndicale a décidé **de virer les victimes** (les harcelés...) **plutôt que de mettre en retrait sur tous les sujets** la personne présumée harcelante mise en cause le temps de la procédure.

Il est où le bon sens, elles sont où les bonnes pratiques dans cette histoire ?

La deuxième organisation syndicale représentative n'a rien dit, fidèle à ses habitudes.

Et la troisième organisation syndicale de l'Etablissement public n'a toujours pas résolu ses problèmes avec ses représentants du groupe qui siègent au CMIC.

Mais le plus étrange, voire le plus écoeurant, c'est que trois organisations syndicales ont élu à l'unanimité au poste de trésorier du CMIC la personne mise en cause pour faits de harcèlements présumés lors du CMIC de mars 2026.

Par ce vote, ces élus, y compris nos représentants à la Commission de surveillance, cautionnent le fait que des personnes présumées victimes de harcèlement peuvent être débarquées sans aucun état d'âme, c'est surréaliste !

Le SNUP vous invite à relire les écrits de ces trois organisations syndicales sur des sujets tels que l'égalité F/H, le harcèlement, le #metoo, le lgbt, etc... Et à les mettre en contradiction avec leur attitude devant cet état de fait.

Pour **le SNUP**, fidèle à ses valeurs, il n'était pas possible de rester autour de la table intersyndicale et de dialoguer avec des représentants qui ne pensent pas aux victimes en prenant ce type de décision. **Le SNUP a donc décidé, en solidarité de ces agents, de quitter l'intersyndicale.**

A vous maintenant, personnels de la CDC, de bien analyser la situation et de vous poser les bonnes questions. En responsabilité, vous aurez un choix à faire en fin d'année qui permettra, ou pas, de changer la tendance.

Le SNUP saura prendre ses responsabilités le moment venu...